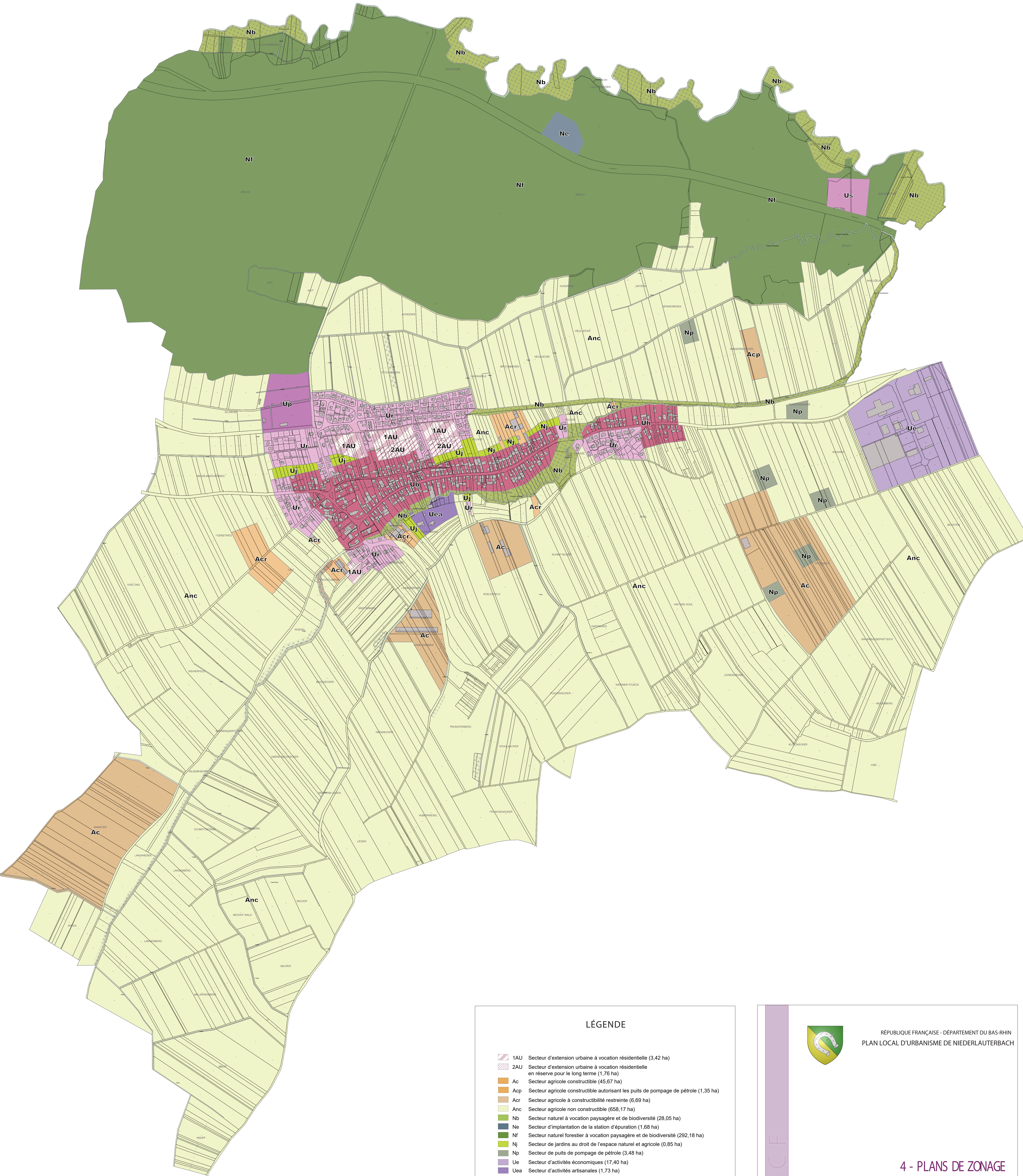
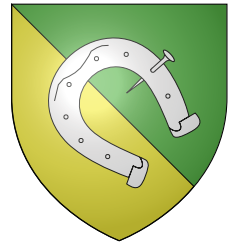




LÉGENDE

- 1AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle (3,42 ha)
- 2AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle en réserve pour le long terme (1,76 ha)
- Ac Secteur agricole constructible (45,67 ha)
- Acp Secteur agricole constructible autorisant les puits de pompage de pétrole (1,35 ha)
- Acr Secteur agricole à constructibilité restreinte (6,69 ha)
- Anc Secteur agricole non constructible (658,17 ha)
- Nb Secteur naturel à vocation paysagère et de biodiversité (28,05 ha)
- Ne Secteur d'implantation de la station d'épuration (1,68 ha)
- Nf Secteur naturel forestier à vocation paysagère et de biodiversité (292,18 ha)
- Nj Secteur de jardins au droit de l'espace naturel et agricole (0,85 ha)
- Np Secteur de puits de pompage de pétrole (3,48 ha)
- Ue Secteur d'activités économiques (17,40 ha)
- Uea Secteur d'activités artisanales (1,73 ha)
- Uh Secteur urbain historique (25,35 ha)
- Uj Secteur de jardins insérés dans l'espace urbain (2,37 ha)
- Up Secteur d'équipements publics, de sports et loisirs (4,44 ha)
- Ur Secteur urbain à dominante résidentielle (21,89 ha)
- Us Secteur de sports et loisirs de plein air (2,26 ha)
- Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation (5,7 ha) (R. 151-6 du Code de l'urbanisme)
- Espaces naturels refuges de biodiversité à préserver (32,33 ha) (L. 151-22 Code de l'urbanisme)
- Patrimoine bâti historique à préserver (25,35 ha) (L. 151-19 Code de l'urbanisme)
- Emplacements réservés (0,32 ha) (R. 151-34 Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS	EMPRISES	OBJET	DÉSTINATAIRE
N° 1	Surface: 3,24 ares	Extension et aménagement du cimetière	Commune de Niederlauterbach
N° 2	Surface: 1,2 ares	Déserte du secteur 1AU	Commune de Niederlauterbach
N° 3	Surface: 27,9 ares	Création d'un espace d'écotage de crues et de coulées de boue	Commune de Niederlauterbach



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
PLAN LOCAL D'URBANISME DE NIEDERLAUTERBACH

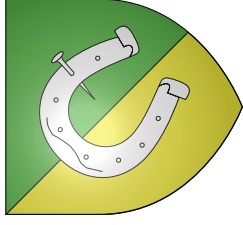
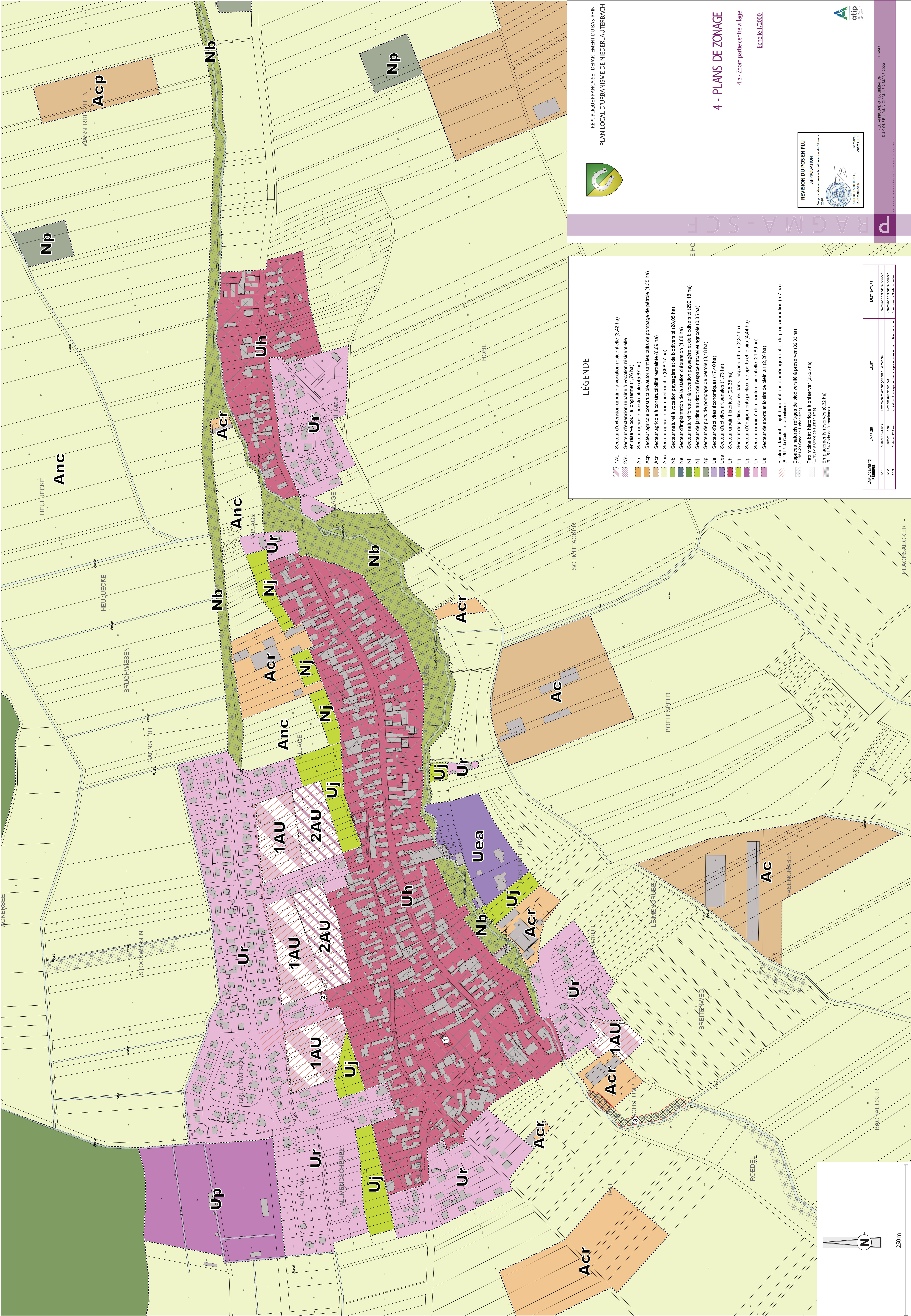
4 - PLANS DE ZONAGE

4.1 - Vue d'ensemble

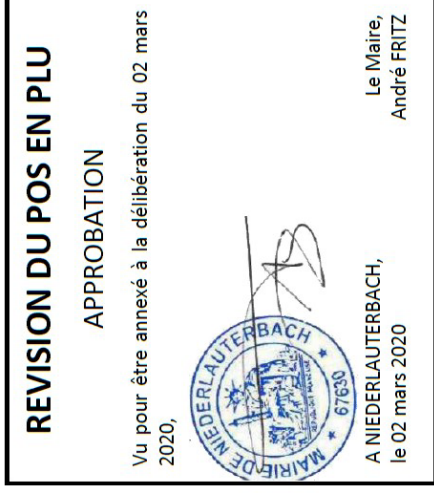
Echelle 1/5000



PRAGMA-SCF



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
PLAN LOCAL D'URBANISME DE NIEDERAUTERBACH



REVISION DU POS EN PLU
APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération du 02 mars 2020.

Echelle 1/2000

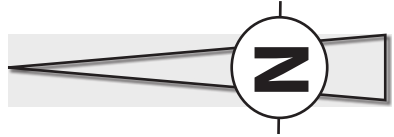
4.2 - Zoom partie centre village

4 - PLANS DE ZONAGE

LÉGENDE

- 1AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle (3,42 ha)
- 2AU Secteur d'extension urbaine à vocation résidentielle en réserve pour le long terme (1,76 ha)
- Ac Secteur agricole constructible (45,67 ha)
- Acp Secteur agricole constructible autorisant les puits de pompage de pétrole (1,35 ha)
- Anc Secteur agricole non constructible (655,17 ha)
- Nb Secteur naturel à vocation paysagère et de biodiversité (28,05 ha)
- Ne Secteur d'implantation de la station d'épuration (1,68 ha)
- Nf Secteur naturel forestier à vocation paysagère et de biodiversité (292,18 ha)
- Nj Secteur de jardins au droit de l'espace naturel et agricole (0,85 ha)
- Np Secteur de puits de pompage de pétrole (3,48 ha)
- Ue Secteur d'activités économiques (17,40 ha)
- Uea Secteur d'activités artisanales (1,73 ha)
- Uh Secteur urbain historique (25,35 ha)
- Uj Secteur de jardins insérés dans l'espace urbain (2,37 ha)
- Up Secteur d'équipements publics, de sports et loisirs (4,44 ha)
- Ur Secteur urbain à dominante résidentielle (21,89 ha)
- Us Secteur de sports et loisirs de plein air (2,26 ha)
- Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation (5,7 ha)
- (R. 151-14 du Code de l'urbanisme)
- Espaces naturels refuges de biodiversité à préserver (32,33 ha)
- (L. 151-12 Code de l'urbanisme)
- Patrimoine bâti historique à préserver (25,35 ha)
- (L. 151-16 Code de l'urbanisme)
- Emplacements réservés (0,32 ha)
- (R. 151-34 Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS	EMPLACEMENTS	OBJET	DESTINATAIRE
N° 1	Surface: 3,24 ans	Extension et aménagement du territoire	Commune de Niederaulterbach
N° 2	Surface: 1,2 ans	Extension du secteur 1AU	Commune de Niederaulterbach
N° 3	Surface: 27,72 ans	Création d'un espace d'échange des savoirs et de soutien du tissu associatif	Commune de Niederaulterbach



250 m

PLU APProuvé par le conseil municipal le 2 mars 2020

LE MAIRE